43 Bibliothèque cantonale Fribourg

VINGT-NEUVIEME ANNÉE — N° 79 | En avant la Grue ! | SAMEDI 1er OCTOBRE 1910

LA GRUYÈRE

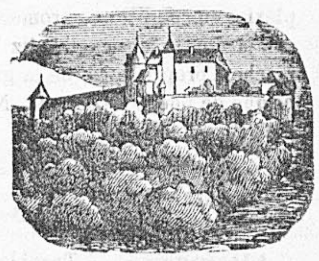

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse. . 1 an, Fr. 4.50
» . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES
District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1er étage)

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁷ 8³⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — Bulle, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹⁰ 4³⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

Bulle, le 30 septembre 1910.

La moisson d'or.

La foire de la St.-Denis est close. Ses résultats ont dépassé les plus belles espérances. L'agriculture, cette ressource première du pays, a recueilli en ces jours les fruits d'une année de labeurs et nos éleveurs ont reçu en espèces sonnantes la légitime récompense de leurs sacrifices et de leurs persévérants travaux. Les produits de notre élevage sont plus recherchés que jamais et des centaines de marchands étrangers ont versé des sommes énormes en échange de beaux sujets de notre bétail bovin. L'année se termine donc d'une manière très satisfaisante pour notre contrée agricole.

Après les moissons mouillées, la moisson dorée.

A maintes reprises nous l'avions maudite cette année 1910. D'aucuns l'appelaient déjà l'année de la misère et voici qu'un véritable flot d'or, que sans exagération nous pouvons évaluer à plus d'un million, se déverse sur le pays. Cette rosée bienfaisante va cicatriser bien des plaies et fera disparaître de lourdes angoisses parmi nos populations agricoles.

* * *

En somme la foire a débuté il y a plusieurs semaines déjà. Nous avons eu souvent l'occasion de dire que de nombreux marchands parcouraient le pays et s'appliquaient à former de belles collections de sujets en vue des journées de la St.-Denis. Nous connaissons des marchands indigènes qui avaient réuni 60, 80, 100 et jusqu'à 120 bêtes de choix. Et dans la journée de mardi, tous ces stocks étaient vendus et sortis du pays. C'est ainsi que la seule gare du Bulle-Romont a expédié 1537 têtes dans les journées de lundi et mardi.

Quant aux prix ils surpassèrent tout ce qu'on vit jusqu'ici. Les plus difficiles se déclarent satisfaits. Les chiffres de huit cents francs étaient les plus communs ; beaucoup atteignirent 900, 1000 fr. et même davantage. Pour cinq cents francs, il ne fallait pas songer à trouver une bête même de second choix.

Si la foire de 1910 a donc conservé l'importance de ses devancières, elle n'en a pas moins présenté un caractère différent en ce sens que les transactions ont été excessivement rapides ; la journée de mercredi, ordinairement si mouvementée encore, était relativement calme et peu animée. Ce fait tient sans doute à l'expérience que l'on a tentée pour donner satisfaction à un certain nombre d'éleveurs en avançant de quelques jours le marché-exposition des taureaux. Ce marché-concours a débuté cette année-ci le vendredi déjà. Or, l'épreuve n'aura pas été satisfaisante à divers égards. Le nombre des sujets exposés, la participation des visiteurs, le chiffre des ventes ont été inférieurs aux résultats de l'an dernier. Le fait peut aussi être attribué à la coïncidence de l'exposition d'agriculture de Lausanne qui vient de prendre fin et qu'une foule d'agriculteurs et d'amateurs fribourgeois ont visitée. Les ventes de taureaux exposés ont cependant atteint la cinquantaine et les prix ont varié de 1000 à 4000 francs. On ne peut donc conclure définitivement encore sur l'inopportunité de l'avancement de quelques jours du marché-exposition qui a pour lui la satisfaction de bien des éleveurs à qui la coïncidence du concours et de la foire empêchent forcément de surveiller l'un et l'autre et d'y assister. On ne peut être au four et au moulin.

* * *

Somme toute, il faut être satisfait de ces journées. La cherté du bétail démontre bien que la récolte des fourrages secs n'est nullement inférieure à celles de ces années dernières ; elle prouve aussi que notre commerce de bestiaux s'étend toujours plus loin grâce à la facilité des communications, à la qualité de la marchandise et à l'honnêteté des transactions.

NOUVELLES SUISSES

La mort de Chavez. — Le héros de la traversée des Alpes en aéroplane, Géo Chavez, a succombé à ses blessures, mardi après midi, à 3 heures, à l'hôpital de Domodossola. C'est avec une profonde tristesse que la population de Brigue a appris sa mort. La douleur est grande surtout à Domodossola, où chacun formait des vœux pour le rétablissement du blessé.

Les premières nouvelles avaient d'abord été rassurantes ; puis subitement l'état de Chavez s'était aggravé dans la journée de lundi. Durant tout le jour, la foule ne cessa de stationner sur la place du Château, où l'on affichait les bulletins de santé de l'audacieux aviateur, et ce fut une consternation générale lorsque le dernier bulletin fit prévoir la fin prochaine de celui qui était le héros du jour.

Quand le professeur, sénateur Bozzolo, arriva des bords du lac Majeur où il faisait une cure, le jeune aviateur était dans un assoupissement profond ; cependant il eut assez d'énergie pour recommander de ne pas le toucher. Geo Chavez redoutait par dessus tout d'être opéré et, pour le tranquilliser, on l'avait assuré que le professeur Bozzolo n'était pas chirurgien.

Les fractures de Chavez n'étaient nullement inquiétantes ; ce qui préoccupait les médecins c'était l'état général de la victime, qui s'était subitement modifié ; le professeur Bozzolo n'a pu préciser directement quelles étaient les causes de cette soudaine aggravation ; cependant on l'attribue au choc nerveux, en excluant toute lésion interne.

Le frère de Chavez est arrivé à midi à Domodossola. L'entrevue entre les deux frères fut émouvante. Peu après, Chavez entrait en agonie. Trois fois de suite, il parut rendre le dernier soupir et trois fois de suite il reprit connaissance. Il poussait des plaintes déchirantes. Il paraissait hanté par la vision de la mort et voulait l'écarter. « Non, je ne meurs pas », criait-il. Les médecins lui ont fait à plusieurs reprises des inhalations d'oxygène, mais bientôt le râle du mourant devint plus lent et prolongé. Les yeux devinrent vitreux. A 3 heures, Chavez expirait en présence de son frère et de ses amis.

La municipalité et les diverses associations de Domodossola ont mis leurs drapeaux en berne. Une foule immense accourt à l'hôpital, où le corps de Chavez a été exposé depuis 4 heures du soir. Une émotion intense envahit les visiteurs, dont plusieurs pleurent. L'aviateur tient la croix dans les mains. Des pompiers et des gardiens de la paix en grand uniforme font le service d'ordre. Le maire, par un manifeste, a annoncé la mort de l'aviateur à la population. Des obsèques solennelles ont eu lieu jeudi. La dépouille sera transportée à Paris.

A Milan, dès que la nouvelle de la mort de Chavez a été connue, les vols des aviateurs ont été suspendus.

A Genève, une automobile surmontée d'une croix a parcouru les rues de la ville dans le but de faire une collecte pour élever à Chavez un monument à Brigue.

Le comité de la course Brigue-Milan a remis à Chavez les 50,000 fr. du prix de la traversée. De nombreux télégrammes et beaucoup de couronnes arrivent de divers côtés.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a été de nouveau constatée la semaine dernière dans 5 étables du canton de Glaris avec un total de 81 pièces de bétail. Le reste de la Suisse est indemne.

Le ministère d'Alsace-Lorraine a édicté un nouveau règlement sur l'importation et le transit de bestiaux de provenance suisse. D'après ces nouvelles dispositions, l'importation et le transit de porcs et de moutons reste entièrement interdite, tandis que, pour les animaux de race bovine et caprine des cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure et Vaud, l'importation et le transit sont permis sous certaines conditions précises.

Sociétés féminines suisses. — L'assemblée générale de l'Alliance nationale des sociétés féminines aura lieu à Coire, les 8 et 9 octobre. Au programme, figure l'élection du nouveau comité, une brève communication concernant les femmes dans le service des postes et l'étude et la discussion d'un sujet complet : Le service des domestiques (Enseignement ménager en Suisse, groupement professionnel des domestiques, organisations de prévoyance, caisse de retraites, etc.)

Vaud. — Incendie. — Un gros incendie dû la fermentation du regain a détruit mercredi matin, à 6 h., au centre du village de Bière, deux bâtiments. Toutes les récoltes de l'année ont été anéanties.

Lucerne. — Aviation. — Le dirigeable *Ville de Lucerne I* a effectué par un temps magnifique sa première sortie autour du Righi. L'altitude maxima atteinte a été de 225 mètres. La course, très réussie, a durée deux heures pour une distance parcourue de plus de 80 km.

Berne. — Nécrologie. — Mardi matin est mort d'une attaque d'apo-

plexie, au cours d'une promenade dans son jardin, le fabricant Fritz Wannenmacher, propriétaire de la grande fabrique de poêles, près de Nidau. Il était âgé de 62 ans.

A L'ÉTRANGER

Allemagne. — Troubles à Berlin. — De sanglantes bagarres ont éclaté dans le quartier de Moabit, autour des chantiers de charbon de la maison Kupfer, qui a engagé des « renards » pour remplacer ses ouvriers en grève.

Vers sept heures du soir, lundi, se produisit une première attaque. Une foule de plusieurs milliers d'hommes arriva par différentes rues; la police dut opérer une série de charges à l'arme blanche. Les assaillants lançaient des pierres et tiraient des coups de revolver.

La police avait déblayé les rues lorsque vers neuf heures une nouvelle bagarre se produisit, plus grave que la première. Des projectiles de toute sorte, des coups de feu partant des maisons de la Beusselstrasse atteignirent les officiers et les agents de police qui malgré un renfort de trois cents hommes luttaient avec peine. Des ordres avaient été donnés à la caserne des grenadiers, où une compagnie s'apprêtait à intervenir.

La police réussit encore à déblayer les rues conduisant aux chantiers, mais la foule passa sa colère sur les devantures des boutiques, les réverbères, les voitures et les automobiles, qu'elle bombarda de pierres.

A trois reprises, les avertisseurs d'incendie furent brisés, et lorsque les pompiers apparurent, ils furent assaillis par une grêle de projectiles.

Vers une heure du matin, les émeutiers s'attaquèrent à l'église réformée de la Beusselstrasse, dont ils brisèrent les vitraux à coups de pierres. Ils se préparaient à enfoncer les portes, lorsqu'un peloton d'agents à cheval les dispersa par de vigoureuses charges. Les bagarres ont continué pendant toute la nuit. Trois officiers de police et quarante agents ont reçu des blessures, dont quelques-unes assez graves. Un agent a eu le pied traversé par une balle de revolver. Du côté des assaillants, on a compté une trentaine de blessés, dont une jeune fille, qui ont été recueillis dans les postes de secours voisins. Les autres ont préféré regagner leur domicile. Une vingtaine d'arrestations ont pu être opérées. La police est restée sur le terrain, et les hommes ont passé la fin de la nuit sous des tentes prêtées par le régiment des grenadiers de la garde, dont la caserne est voisine.

Mardi, à 7 heures du soir, de nouvelles rencontres se sont produites entre la police et environ 3000 agitateurs. De nombreux agents à pied et quinze à cheval dégainèrent et chargèrent la foule. On ignore encore le nombre des blessés. Deux d'entre eux ont été transportés à l'hôpital.

Italie. — Le choléra à Naples. — Des nouvelles de Naples, retardées par la censure, indiquent que pour la journée du 23, il y a eu 102 cas de choléra, dont 67 mortels. L'épidémie sévit surtout avec violence dans les quartiers de Vicaria et de Mergato, les plus sales de Naples. Plusieurs malades sont morts dans la rue. L'enlèvement des cadavres donne lieu à des scènes tumultueuses et navrantes. Les parents des défunts résistent et on doit user de violence contre eux. La pluie tombe.

De nombreux médecins sont allés visiter l'île de Nisita, qui serait organisée pour isoler les familles des cholériques.

Les familles aisées quittent Naples de plus en plus nombreuses. On estime que 100,000 personnes ont quitté la ville. Les établissements publics sont déserts. Les Napolitains des classes les plus pauvres se livrent à des libations nombreuses. Les bouges regorgent jour et nuit de consommateurs.

A Palerme, on a constaté trois cas suspects.

Le tribunal de Livourne a condamné à 400 fr. d'amende le capitaine d'un navire marchand, parce qu'il n'avait pas déclaré un matelot malade, mort depuis avec des symptômes suspects.

CANTON DE FRIBOURG

Une saleté du « Fribourgeois ». — Il faut signaler l'attaque qui veut être méchante mais qui n'est que lâche et imbécile d'un collaborateur du *Fribourgeois* à l'égard de M. Gross, avocat et rédacteur.

A propos d'une question que posait l'*Indépendant*, question à laquelle personne n'a répondu, et pour cause, un malhonnête individu reproche à M. Gross d'avoir été malade !

C'est vrai, notre honorable confrère a souffert étant étudiant de violents rhumatismes, de vomissements de sang et d'une affection de la vue.

Alors, quoi ?

Reprocher un ennui de cette espèce ! Qu'est ce que cela signifie ? Le fruit sec, auteur de cette grossièreté dégoûtante et qui gagne sa vie en faisant une politique de plat valet, aurait certes eu besoin d'une partie du courage et de l'intelligence de M. Gross.

Comment a-t-il réussi lui-même dans ses études ?

Il faut qu'on le respecte bien peu même dans son parti pour lui confier une aussi sale besogne.

Mort d'un soldat. — Mardi, un soldat du bataillon 14 est tombé d'insolation sur la route d'Oron à Palézieux et a succombé dans la soirée.

Le défunt, un nommé Tinguely, âgé de vingt-quatre ans, était employé à la Banque d'Etat, à Fribourg. Marié depuis deux ans, il allait incessamment être père de famille.

Horrible accident. — Un jeune homme de seize ans, nommé Joseph Moser, de Wyl, Saint-Gall, élève de la station laitière de Fribourg, qui jouait avec un camarade auprès d'une chaudière servant à la préparation du repas du lazaret de corps I, stationné à Fribourg, est tombé, on ne sait comment, dans la chaudière qui contenait la soupe des soldats. Il a été retiré grièvement brûlé sur tout le corps et transporté à l'hôpital bourgeoisial.

Le jeune Moser est décédé jeudi matin à 9 h., après avoir subi d'atroces souffrances. Son père et sa mère assistaient à ses derniers moments; le corps sera ramené par ses parents à Wyl (St-Gall).

Vol. — Vendredi, un envoi d'argent des Chemins de fer fédéraux, destiné au dépôt d'Yverdon, qui avait été confié à Fribourg au train 1274, a disparu en cours de route ou à l'arrivée. La somme volée est de 2874 fr.

GRUYÈRE

La foire de la St.-Denis. — La journée de jeudi a heureusement clôturé la grande foire, ouverte il y a huit jours déjà. La température exquise dont nous jouissons a contribué pour une bonne part à ce succès. Comme on pouvait s'y attendre, le public de la campagne est venu en foule pour cette dernière journée et, les bourses étant bien garnies, nul doute que nos commerçants et restaurateurs aient fait de belles recettes.

La place du marché au gros bétail était déserte ; déserts aussi les quais d'embarquement de la gare. Après le surmenage de ces jours derniers, les braves hommes d'équipe ont bien droit à un peu de répit. Les quelques chiffres ci-après donneront une idée de l'activité qui a régné sur ces quais durant la semaine : il a été expédié, lundi, 400 têtes de gros bétail bovin ; mardi, 1129 et mercredi, 239, soit en tout 1774. C'est le plus gros chiffre enregistré jusqu'ici. Pour se rendre compte approximativement du nombre des ventes il faudrait ajouter a ce total d'expéditions, celles faites durant la quinzaine précédant la foire, les départs par la ligne des C. E. G. et par les routes. Voilà de la besogne pour les statisticiens.

Mutualité scolaire de Bulle. — Cette société d'épargne scolaire comptait au 1er septembre 18 membres honoraires et 224 membres actifs ; cette dernière catégorie est en diminution de 33 sur le chiffre du début de l'exercice.

Les comptes de cette première période accusent un total de 7300 cotisations versées, à 0,15 fr., produisant 1095 fr. dont 584 fr. sont affectés au

---

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

10

La Fée Printemps.

PAR

JULES MARY.

— Pour ma défense, reprit-il cependant, je n'ai qu'un mot à dire. J'ai perdu cent mille francs au cercle, c'est vrai ! Je ne les ai pas payés dans le délai que l'honneur exige, c'est vrai ! Mais personne au cercle n'a pris l'infâme décision de rendre publique l'impossibilité où je me trouvais de m'acquitter. C'est une main inconnue — frappant en secret dans sa lâcheté ignoble — qui a affiché mon nom et qui a fait ma honte... Et personne, personne, vous m'entendez, n'a pu être soupçonné ! Notre président a fait une enquête. On n'a malheureusement rien découvert. Et toute réparation était impossible ; la mesure qui m'atteignait était devenue publique. Un démenti n'eût fait qu'aggraver ma situation, puisqu'en lui-même l'acte qu'on me reprochait était vrai ! Il fallut se taire. La plupart des membres du cercle, ceux qui avaient assisté à la partie comme les autres, apprirent cette infamie par les journaux. Cela c'était fait la nuit, après la fermeture des salles. Et le misérable avait téléphoné lui-même aux rédactions, le crime qu'il venait de commettre. Il y a là une vengeance atroce, préméditée. Mais je ne me connais point d'ennemis... Je ne puis donc rien, rien, rien !

Il se tordit les mains dans un geste de colère terrible.

— Qu'importe ! encore une fois. Vous m'accusez. Je me reconnais coupable. Condamnez-moi... Je vous donne le droit de disposer de ma vie... J'attends.

Et il se tut, sombre, les sourcils froncés.

III

Le verdict.

Sans doute la détermination qu'ils avaient à prendre était bien grave, car ils gardèrent longtemps le silence. On pouvait lire sur leur visage une émotion solennelle, celle de juges appelés à rendre un arrêt suprême contre un être aimé en dépit des fautes, et à marcher ainsi sur leur cœur.

Sur le point de faire connaître leur volonté, ils hésitaient.

Le général, à qui incombait la lourde tâche de parler, reprit cependant d'une voix mal affermie :

— Laurent, vous l'avez prévu. L'homme qui se sent encore un peu de fierté et qui a dans son passé la faute honteuse qui vous amène devant nous n'a qu'une réparation possible à cette faute... Lorsqu'on a perdu l'honneur et qu'on est comte de Soulaimes, la mort rachète la vie...

Il s'était levé pour prononcer ce jugement. Il se laissa retomber. Tous baissaient les yeux, sauf Michel, qui regardait l'accusé en pleurant. Il ne se retenait plus. Et quand le général se tut, on entendit le frère aîné qui murmurait :

— Non, non, ce n'est pas possible !... Il est de notre sang... Notre mère aurait le droit de nous en demander compte. Notre mère, mon Dieu !

Laurent, lui, se contenta de répondre :

— C'est bien. Votre arrêt est juste. Ne craignez pas que je tremble.

En voyant le désespoir de Michel :

— Ne pleure pas ; tu m'aimes, je le sais. Tu as été tout à la fois un frère et un père pour moi, et j'ai pour toi, moi aussi, une affection qui n'est pas seulement celle d'un frère, mais qui est aussi forte que celle d'un fils. Ne pleure pas. Je suis coupable. J'ai péché par légèreté, par faiblesse, mais les faiblesses amènent souvent des crimes et c'est un crime d'avoir déshonoré notre famille. Nous ne possédions qu'un seul bien : l'honneur. Il ne faut pas que par ma faute ce bien vous soit enlevé. Cela me fait trop sentir combien est grande ton affection malgré tout et me fait trop regretter ce que je perds. Ne pleure pas... Mon oncle l'a dit, et il se connaît en probité, — ajouta le jeune homme en inclinant la tête, triste et respectueux, devant le général consterné, — la mort rachète la vie.

— Mon frère, répétait Michel dans ses larmes, qu'as-tu fait ? Comment es-tu tombé si bas ? Malheureux ! Malheureux !

— Malheureux beaucoup plus que coupable, dit Laurent.

L'émotion lui étranglait la gorge.

La porte s'ouvrit, la marquise rentra, souriante, la figure fraîche, reposée par son court sommeil. Gilberte, qui l'accompagnait, resta sur le seuil, son regard fixé sur Lau-

ses dorniers moments ; le
ramené par ses parents à
all).

— Vendredi, un envoi d'ar-
Chemins de fer fédéraux,
dépôt d'Yverdon, qui avait
à Fribourg au train 1274, a
cours de route ou à l'ar-
somme volée est de 2874 fr.

RUYÈRE

re de la St.-Denis. —
de jeudi a heureusement
grande foire, ouverte il y a
déjà. La température ex-
nous jouissons a contribué
bonne part à ce succès.
pouvait s'y attendre, le pu-
campagne est venu en foule
dernière journée et, les
nt bien garnies, nul doute
mmerçants et restaurateurs
e belles recettes.
du marché au gros bétail
e ; déserts aussi les quais
ement de la gare. Après le
de ces jours derniers, les
mes d'équipe ont bien droit
répit. Les quelques chif-
es donneront une idée de
ui a régné sur ces quais
emaine : il a été expédié,
têtes de gros bétail bovin ;
et mercredi, 239, soit en
C'est le plus gros chiffre
jusqu'ici. Pour se rendre
roximativement du nombre
faudrait ajouter a ce to-
ions, celles faites durant
précédant la foire, les
la ligne des C. E. G. et
es. Voilà de la besogne
tisticiens.

lité scolaire de
Cette société d'épargne
ptait au 1er septembre 18
noraires et 224 membres
dernière catégorie est en
le 33 sur le chiffre du dé-
rcice.
tes de cette première pé-
nt un total de 7300 coti-
es, à 0,15 fr., produisant
t 584 fr. sont affectés au

fonds de maladie et 511 fr. à l'épargne. L'épargne facultative a produit 506,55 fr. 18 mutualistes ont été malades avec un total de 246 jours de maladie. La caisse a versé de ce chef le montant de 0 80 fr. par jour, soit 196,80 fr.

Le Comité termine son rapport en recommandant aux parents de faire entrer leurs enfants dans la Mutualité scolaire afin de leur inculquer cette belle qualité de l'économie et leur donner le goût de l'épargne.

Au service militaire. — On a de bonnes nouvelles de nos soldats sous les drapeaux. Le temps du reste rend certainement bien agréable le service. Les villages de Vaulruz où est cantonné le bataillon 16, Sâles, où se trouve le bataillon neuchâtelois 18, ont fait le meilleur accueil aux militaires. Soldats et civils rivalisent de prévenances et de courtoisie.

L'aviation en Gruyère. — M. Georges Cailler, monté sur un appareil Blériot, moteur Anzani trois cylindres, a effectué, mardi, un vol vraiment intéressant.

Parti de Broc, il est allé virer à une hauteur de trente mètres au pied du château de Gruyères, puis, après cinq kilomètres de vol, il est revenu atterrir devant son hangar à Broc.

Ajoutons que M. G. Cailler est un jeune homme d'environ vingt ans, ancien élève du Gymnase scientifique de Lausanne.

* * *

On nous écrit à ce sujet :

M. G. Cailler a réussi mardi dernier un magnifique vol de 1 m. 41 sec., en exécutant un beau virage. Son appareil plein de légèreté s'éleva à vingt mètres du sol puis revint atterrir à son point de départ.

Nos félicitations au premier aviateur gruyérien.

Un spectateur.

Pour les inondés. — La quête en faveur des inondés de la Suisse a produit, à Bulle, la somme de 591 fr. 50.

Tombé du toit. — Lundi, un jeune ouvrier charpentier, Alphonse Grandjean, de Morlon, 21 ans, employé de M. Urbain Castella, entrepreneur, à Bulle, est tombé du faîte du toit de la nouvelle auberge de Cerniat, soit d'une hauteur de 11 mètres. Dans sa chute, le malheureux jeune homme heurta une corniche, ce qui amortit le choc ; néanmoins on le releva avec un pied brisé, de nombreuses blessures au visage et diverses contusions. Le docteur Chapuis, de Broc, a donné les premiers soins au navré qui a été transporté à son domicile, au Vessieu sous Morlon.

AVIS

Samedi, dès 9 heures, on débitera à l'Abattoir de Bulle la **viande** d'un jeune cheval.

On demande

de suite une **jeune fille honnête** pour aider au ménage.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Vente de vin.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, MERCREDI 5 OCTOBRE, dès 2 heures, au dépôt de la Société d'agriculture de la Gruyère, gare de Bulle
3000 litres de vin blanc vieux, logé.

Foin et regain.

10,000 pieds sont à vendre à la **Ferme de Soussac, Farvagny-le-Grand ;** écurie, place pour 10 bêtes.

A vendre ou à louer

pour l'année 1911 un bon et
beau domaine
de 34 poses, bien situé au centre d'un village de la Veveyse, à proximité d'une gare.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 1570 B.

Bonne sommelière

honnête est demandée dans bon café de la ville. S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle.

On demande

pour la France, **5 vachers** pour de suite et plus tard, bonnes places, gros gages, ainsi qu'un jeune homme de 15 à 20 ans pour aider au vacher fribourgeois, 30 à 40 fr. S'adresser Bureau de placement Walther, Romont.

Location d'immeubles.

Mercredi 12 octobre 1910, la **Ville de Bulle** exposera en location, en mises publiques, tous ses lots de communs pour un nouveau terme de 6 ans à partir du 1er janvier 1911.
Les mises auront lieu sur place. Rendez-vous des miseurs à **2 heures, au Tirage.**

Le Secrétariat communal.

ON CHERCHE

Pour le 31 octobre, on cherche **un petit appartement** agréable et exposé au soleil avec deux chambres, cuisine et dépendances, pour une personne seule.
S'adresser à l'agence Haasentein et Vogler, Bulle.

L'Hôtel des Alpes, Bulle, demande une
bonne sommelière.

Location de montagne.

Lundi 3 octobre prochain, dès les 2 heures, à **l'Hôtel du Lion-d'Or,** la **Commune de Neirivue** mettra en location, pour le terme de trois ans, le pâturage dit « les Dovallets ».
Neirivue, le 26 septembre 1910.
Par ordre : *Le Secrétariat communal.*

A LOUER

une **chambre** et une **cuisine,** chez **Nicolas Genoud, en Saucens.**

Vient de paraître
POÈTES ROMANDS
par Robert et Edmond Télin.

Pierre Alin, Jules Carrara, Ami Chantre, Jules Cougnard, Charles Fuster, Georges Golay, Philippe Godet, Isabelle Kaiser, Charles Neuhaus, Virgile Rossel, Henri C. Spiess, Auguste Schorderet, Edouard Tavan, Jean Violette.

Prix : 2 francs.
En vente dans les librairies et contre remboursement ou mandat aux « **ÉDITIONS LIBRES** » **6 Rue du Rhône, Genève.**

Pommes de terre
de table 1re qualité &
carottes du Pfalz
sont livrées par wagon, aux plus bas prix du jour par
Lunginbühl, Marbot & Cie.
S'adresser à **Kartoffelimport Laupen (Berne).**

A LOUER

une petite maison à cinq minutes de la ville, avec un peu de terre, poulailler et porcherie.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle.

A vendre ou à louer

un **beau bâtiment** comprenant 3 logements, grange, écurie et 2 ½ poses de bon terrain, à cinq minutes de la ville de Bulle.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,

Aide-fromager

de 17 à 20 ans **est demandé** pour la France.
S'adresser à **Paul Verdan, à Broc.**

Location de montagne.

Lundi 3 octobre prochain, dès les 2 heures, à **l'Hôtel de Lion-d'Or à Neirivue,** il sera exposé en location par voie de mises publiques **le pâturage de Pétère rière l'En.**
Neirivue, le 26 septembre 1910.
Les copropriétaires.

A louer :

2 appartements dont l'un de trois pièces et l'autre de 5 pièces.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle.

ON DEMANDE

de **jeunes ouvriers** de 16 à 18 ans.
S'adresser à la **Verrerie de Semsales.**

Mises publiques.

Le solde du mobilier et de la lingerie de **l'Hôtel de Ville de Bulle** sera vendu devant l'Hôtel, le **jeudi 6 octobre,** dès 10 heures.

Mises publiques.

Pour cause de départ, on vendra en mises publiques, le **mercredi 12 octobre** prochain, dès 10 heures du matin, en **Fontanelle, à Arconciel,** 5 vaches de choix pie-noires, portantes, 1 vache grasse, 3 génisses, ainsi que tout le train de campagne, soit char à un cheval, une voiture, charrette de Charmey, brouette, colliers de chevaux, chaudière, potager, ainsi qu'une quantité d'autres objets trop longs à détailler ; en plus 11,000 pieds de **foin et regain** première qualité, la moitié à consommer sur place, ainsi que le repais de 14 poses environ. L'exposant : **Dousse Firmin.**

Deux brebis

se sont jointes cet été au pâturage des Joux-devant, sur territoire de Gruyères, au troupeau de **M. Henri Menoud, à La Joux.**
Les réclamer contre rembours des frais, le plus tôt possible.

Sommelière

est demandée de suite au **Café de l'Harmonie, à Bulle.**

A vendre

à 1 heure de Bulle, un **joli domaine** de 10 poses, beau verger.
S'adresser **par écrit** à Haasenstein et Vogler, Bulle. 1452

A louer

à Bulle, rue de Vevey, N° 592, **vastes et beaux locaux** avec grande vitrine et sous-sol, bien situés pour magasin, bureau ou atelier. Entrée immédiate ou pour époque à convenir.
Conditions favorables.
S'adresser à la **Direction du Crédit Gruyérien, à Bulle.**

Menuiserie-Ebénisterie.

Rue du Tir. Maison Gustave Martin.
Fabrication de Meubles des plus simples aux plus riches, lits fer et bois complets, Vitrerie, Déménagements, cercueils.
Réparations en tous genres.
Travail soigné. Prix modérés.
Se recommande
Freiburghaus-Tendon.

Dame

demande **des journées** pour la cuisine.
S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

SOUMISSION

Le Conseil communal de Maules met en soumission la confection de **24 bancs d'école à 2 places.**
Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions sous pli cacheté au Secrétariat communal jusqu'au **samedi 1er octobre,** à 7 heures du soir.
Par ordre :
Le Secrétariat communal.

On demande

au plus tôt, une **jeune fille** de 20 à 25 ans, sérieuse, au courant de la cuisine et de tous les travaux du ménage.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 1513 B.

A partir de ce jour
au magasin d'**horlogerie-bijouterie**
Remy Sœurs,
BULLE, Grand'Rue, 26,
vis-à-vis de la fontaine,
pendules, régulateurs, réveils et montres
seront cédés à prix réduits.
Beau choix de bijouterie et lunetterie.

On demande de suite ou pour le 10 octobre un
fort second vacher
pouvant traire 10 à 12 vaches, ainsi qu'un bon
charretier de campagne
pouvant soigner quatre chevaux et au courant des outils agricoles.
S'adresser chez Charles GIRARDET, fermier, **Château de Vincy s. Rolle.**

La Fabrique de chocolat Cailler, à Broc engage constamment des jeunes filles.
S'y adresser.

A louer

pour le 1er octobre, **petit logement** de 2 chambres, cuisine et dépendances, eau et lumière, au soleil levant. — S'adresser à **M. F. Klinguely,** avenue du Tirage, Bulle.

Pommes de terre

à vendre franco toute gare par wagon complet.
Nœf, Schneider et Co., Thoune.

fois un frère et un père pour
ur toi, moi aussi, une affection
eulement celle d'un frère, mais
orte que celle d'un fils. Ne
suis coupable. J'ai péché par
aiblesse, mais les faiblesses
ent des crimes et c'est un
déshonoré notre famille. Nous
qu'un seul bien : l'honneur. Il
e par ma faute ce bien vous
a me fait trop sentir combien
affection malgré tout et me
ter ce que je perds. Ne pleure
e l'a dit, et il se connaît en
ata le jeune homme en incli-
ste et respectueux, devant le
né, — la mort rachète la vie.
e, répétait Michel dans ses
a fait ? Comment es-tu tombé
reux ! Malheureux !
ux beaucoup plus que coupa-
.
étranglait la gorge.
vrit, la marquise rentra, sou-
e fraîche, reposée par son
Gilberte, qui l'accompagnait,
l, son regard fixé sur Lau-

rent, pendant que l'infirme s'avançait, les mains en avant...

Elle dit gaiement, quoique sur un ton de reproche :

— Laurent était ici. J'ai entendu sa voix et personne ne m'en avertissait...

Ils n'osaient répondre. Ils n'avaient pas prévu l'entrevue de cette mère avec ce fils qu'ils venaient de condamner à mort. Ils étaient troublés jusqu'au fond de l'âme.

— Ma mère ! murmura Laurent d'une voix étouffée.

Peut-être l'entendit-elle, car elle s'aprocha de lui sans se tromper, ou peut-être fut-elle guidée par son instinct d'aveugle et par son amour maternel.

— Vous reposiez, ma mère, dit le marquis, nous n'avons par voulu vous réveiller.

C'était la meilleure des raisons à lui donner. Elle s'en contenta.

Elle embrassait Laurent. Elle lui avait pris les mains... Soudain, frémissante, lui lâchant les doigts et lui tâtant le front, les tempes, les cheveux :

— Que se passe-t-il ? Qu'as tu, mon enfant ?

— Rien, je n'ai rien, mère, pourquoi donc ?

— Tu me trompes. Tes mains sont brûlantes. Tu as la fièvre... Sur ton front, sur tes cheveux, je sens une sueur froide... Tiens... tu trembles en m'écoutant...

— Non, non, mère, disait-il terrifié à la pensée que peut-être elle allait deviner.

— Tu trembles, ne mens pas. Je veux savoir ce qui se passe...

Et tournée vers les autres, élevant la voix, la figure transformée et empreinte d'une majesté singulière :

— On me cache ici quelque chose. J'ordonne qu'on me dise la vérité !

Michel dut intervenir, car il fallait mentir à tout prix.

(A suivre).

Pour les Bénichons

La maison **FRANCISCO RIBES, commerce de vins, à BULLE,** se recommande pour ses spécialités en **Vins Rouges et Blancs,** garantis naturels à des prix modérés.

Fûts et bonbonnes de toutes grandeurs à disposition des clients.

Malaga, Madère, Xérès, Oporto, Vermouth, Asti mousseux, Cognac, Rhum, Kirsch, Bitter, etc., etc., à prix réduits.

Banque Populaire de Bienne

Fondée en 1869.

Compte de virements N° 1075 à la Banque Nationale Suisse.

Compte de chèques et virements postaux IV a N° 103.

Capital Fr. 1,500,000. Réserves Fr. 465,000.

	1906	1907	1908	1909
Dividende	6 %	6%	6%	6%
Dotation des réserves	30,000	50,000	50,000	60,000

Intérêts bonifiés :

4 % sur **Carnets de Dépôts** avec dédite de trois mois pour les retraits.

4 1/4 % sur **Bons de Caisse (Obligations)** que nous émettons au pair en coupures de fr. 500.—, 1000.—, 2000.—, 5000.—. Les titres sont à trois ans fermes avec dédite ensuite de six mois, nominatifs ou au porteur et munis de coupons semestriels.

Les versements peuvent être effectués sans frais auprès de tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques IVa N° 103.

AGRICULTEURS!

C'est toujours l'**AGENCE AGRICOLE DE ROMONT** (Moulin agricole) qui fournit aux meilleures conditions :

Farine du pays
Maïs en grains et moulu.
Sons français et du pays
Flocons d'avoine
Avoines fourragères
Orge, avoine, froment comprimé ou concassé, etc.

Toutes nos marchandises **sont garanties** et de **première qualité ;** elles sont adressées sur demande à toutes stations de Chemin de fer.

Dans votre intérêt

demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

Th. Sottas-Thalmann, Bulle.

Souliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 8. —
Bottines du dimanche pour messieurs	» »	» 8.80
» » » » avec bouts	» »	» 9.50
» **fortes, ferrées,** pour dames	N°s 36 - 42	» 6.30
» **du dimanche,** » » hautes garnies	» »	» 7.20
» pour fillettes et garçons,	N°s 30-35	depuis fr. 5.20
» » »	» 26-29	» fr. 4.20

Maison de confiance.

Réparations.

ALCOOL

MENTHE ET CAMOMILLES

GOLLIEZ

remède de famille par excellence contre les **indigestions, maux de ventre, étourdissements,** etc. (36 ans de succès.)

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de **1 fr.** et **2 fr.**

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ Morat.

Institut agricole
PÉROLLES — FRIBOURG

1. **Cours agricoles d'hiver.** — La rentrée des cours de 1910-1911 est fixée au **jeudi 3 novembre prochain.** Prix de la pension, **30 fr. par mois.** L'enseignement est gratuit; il comprend deux semestres d'hiver.

2. **Ecole de laiterie.** — La rentrée du cours annuel et du cours semestriel est également fixée au **jeudi 3 novembre prochain.** Prix de la pension, **30 fr. par mois ;** les Fribourgeois ne paient que **120 fr. pour l'année entière.** L'enseignement est gratuit.

L'enseignement dans les deux sections est spécialement approprié aux jeunes gens de la campagne.

Les programmes sont adressés gratuitement sur demande.

Le directeur : **E. de Vevey.**

— DRAPERIES —
Ateliers dans la maison.
Coupe moderne. — Confection soignée.

Casagrande & Gasparoli
BULLE

ROBES. — CONFECTIONS
Chemiserie. — Articles trousseaux.
NOUVEAUTES
Costume tailleur dernière mode.

Joseph Régis, Bulle.

N° 500. Rue de Vevey N° 500.

Ferblanterie — Zinguerie — Couverture
Appareillage.

Installation et vérification de paratonnerres.
Articles sanitaires. — Installations de chambres de bains.
Articles de ménage et de laiterie.
— Réparations —
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

GRANDS MAGASINS
AU PROGRÈS
BULLE - Rue de Gruyères 98 - BULLE

Vous trouverez le **plus grand choix** de

CONFECTIONS pour Dames, Jeunes filles et Enfants.

Paletots en drap noir, avec applications depuis 10 — 25 fr.
Paletots en beau drap noir, longs, garnis de tresses, depuis 20 — 70 fr.
Paletots pour jeunes filles, fantaisie, en toutes teintes, depuis 12 — 35 fr.
Paletots pour enfants, uni et fantaisie, depuis 4.50 — 20 fr.
Manteaux de pluie, pour dames, depuis 10 — 40 fr.
Manteaux en drap, pour dames, depuis 20 — 45 fr.
Costumes Tailleur en toutes teintes, depuis 20 — 70 fr.

Manteaux pour enfants, en bleu marin et fantaisie, depuis 7 — 15 fr.
Manteaux pour jeunes filles, dep. 10 — 30 fr.
Collets pour dames, en drap noir et couleur, depuis 12 — 30 fr.
Pèlerines pour enfants, depuis 3.50 — 7 fr.
Grand choix de jupes habillées et trotteur, depuis 4 — 40 fr.
Grand choix de jupes moire, en toutes teintes, depuis 6 — 18 fr.
Grand choix de jupons drap, en toutes teintes, depuis 3 — 15 fr.
Grand choix de blouses en laine, depuis 5 — 18 fr.
Grand choix de blouses en coutil, depuis 1.50 fr.

Immense choix de Confections pour hommes, jeunes gens et enfants.

Complets d'hommes, fantaisie, depuis 20 — 65 fr.
Complets en drap noir, peigné et cheviotte, depuis 30 — 70 fr.
Pardessus pour hommes, depuis 20 — 65 fr.
Pèlerines pour hommes, en drap, depuis 16 — 25 fr.

MANTEAUX-PÈLERINE CAOUTCHOUC

Pèlerines pour hommes en flotteur, depuis 12 — 18 fr.
Pantalons en drap et milaine.
Complets d'enfants depuis 7 — 28 fr.
Pèlerines d'enfants depuis 4.50 fr.
Grand choix **Draperies et milaines. Tissus, Lingeries, Bonneteries, Cravates, Bretelles, tabliers, etc.**
Grand choix de **blouses pour hommes** en tous genres.

Spécialités de **blouses brodées** à la main.
Grand choix de **chapeaux de feutre** pour hommes, jeunes gens et enfants.
Bérets et Casquettes en tous genres.
Grand choix de **parapluies.**
Grand choix de **fourrures.**
Grand choix de **couvertures** laine et coton.
On échange la laine contre toutes marchandises.

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves : Fr. 58,500,000.—

Obligations 4 1/4 %

à 3 ans fixe dénonçables ensuite réciproquement en tout temps, à 6 mois.

Les titres sont délivrés en coupures de fr. 500.—, 1000.— et 5000.—, nominatives ou au porteur. Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les sièges de la Banque. [1475

Banque Populaire Suisse, Fribourg.